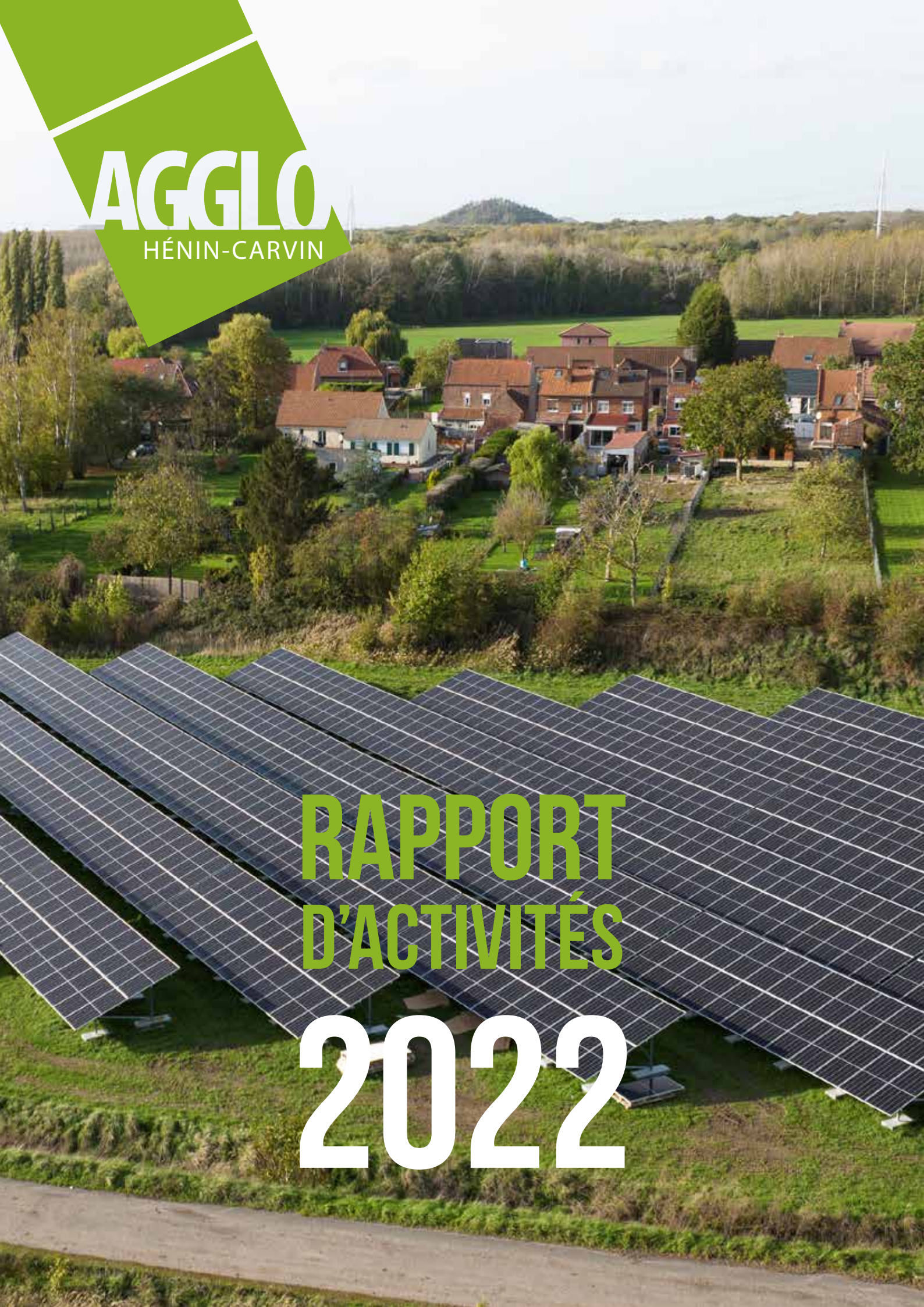


An aerial photograph of a village with a large solar farm in the foreground. The solar panels are arranged in neat rows on a grassy field. In the background, there is a cluster of houses with red-tiled roofs, surrounded by trees and greenery. A small hill is visible in the distance under a clear sky.

AGGLO

HÉNIN-CARVIN

**RAPPORT
D'ACTIVITÉS**

2022



« DES VICTOIRES POUR NOTRE PROJET DE TERRITOIRE ÉCOLOGIQUE »

Adopté en 2021, le Projet de territoire écologique a connu ses premières victoires en 2022. Ce projet qui doit structurer notre territoire et lui permettre de relever les défis de demain mobilise l'ensemble des services de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin.

Sur des sujets aussi structurants que l'économie, l'emploi, les solidarités, la gestion de la ressource en eau ou le cadre de vie, des projets ambitieux ont été lancés et des réalisations notables ont été enregistrées. Le garage solidaire, la pépinière d'entreprises de Montigny-en-Gohelle, la pose de

l'ouverture du Centre aquatique de Carvin ou encore les livraisons du centre de santé et de la maison de la parentalité de la Zac des deux villes sont autant d'exemples du dynamisme de notre agglomération.

Chacun de ses projets change la vie des habitants et participe à l'attractivité du territoire.

Cette envie d'aller de l'avant se poursuit actuellement et se renforcera encore dans les années à venir pour faire de notre agglomération un territoire exemplaire pour la qualité de vie qu'il propose à ses habitants et pour les opportunités qu'il offre à ses entreprises.

Christophe PILCH

Président de la Communauté
d'Agglomération Hénin-Carvin
Maire de Courrières

SOMMAIRE

4

Transitions économiques

15

Aménagement, habitat et coopérations

20

Cohésion sociale et du citoyen

32

Transition écologique

36

Eau

40

Collecte et Valorisation des déchets

43

Administration générale et Ressources

47

Finances

50

Communication et Tourisme

54

Exécutif et Bureau communautaire

55

Utile

TRANSITIONS ÉCONOMIQUES

Aides à l'économie sociale et solidaire, projets d'implantations, animation économique pour les acteurs locaux, aide à l'insertion des jeunes dans le monde du travail...En 2022, la direction des Transitions économiques a réaffirmé la volonté de l'Agglo Hénin-Carvin d'accompagner et de dynamiser le tissu économique du territoire.



GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉS ET AIDE À L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES

En 2022, la CAHC a poursuivi la commercialisation de son foncier à vocation économique. De nombreux projets d'investissements ont vu le jour et l'Agglo Hénin-Carvin a connu une forte demande de la part des entreprises endogènes et exogènes au territoire.

Chiffres clés



**1,1
million d'euros**
de ventes réalisées en 2022

**2,1
millions d'euros**
de ventes prévues pour 2023

Ventes et projets d'implantation

3 ventes réalisées en 2022 pour un montant total de 1,1 M€ :

Clinipsy

Clinique dédiée à l'addictologie, spécialisée dans les soins de suite, qui s'est implantée sur la zone d'activités de la Chênaie à Rouvroy. Les travaux en cours devraient se finaliser au second trimestre 2023.

Hynéo

Entreprise spécialisée dans le commerce d'articles d'hygiène, qui s'est implantée sur la zone d'activités de Picasso à Drocourt.

Pôle santé de la ZA de la Chênaie

Une nouvelle maison médicale qui vient renforcer le pôle santé de la zone d'activités de La Chênaie à Rouvroy.

5 promesses de vente ont été signées en 2022 dans les secteurs d'activités suivants :

- Construction de réseaux électriques et télécommunication
- Transport frigorifique
- Vente et réparation d'hydrocureurs
- Conception et fabrication de chaudières industrielles
- Ambulances

PERSPECTIVES 2023

11 ventes prévues pour un montant de 2,1 M€, dont 6 déjà réalisées à mi-2023 pour un montant de 1,7 M€ :

- **Socopal**, entreprise de transport et logistique froid, jusqu'alors en location temporaire sur la zone d'activités de La Chênaie, qui a pris possession d'un bâtiment vacant, et a acquis un terrain communautaire pour réaliser une extension de ce bâtiment.
- **Assainiconcept**, spécialisée dans la vente et la réparation d'hydrocureurs, dans le cadre d'un projet d'extension lié à une diversification d'activité, sur la zone d'activités des Chauffours à Courrières.
- **Neoloc**, spécialisée dans la maintenance ferroviaire, qui a acheté plusieurs lots sur la zone d'activités Picasso.
- **Loos chaudières**, spécialisée dans la conception et la fabrication de chaudières industrielles. Cette entreprise déjà établie dans la zone du Château à Carvin, porte un projet de construction de bâtiment pour y regrouper son activité industrielle.
- **Sade Telecom**, entreprise de déploiement de la fibre optique, sur la zone d'activités de la Chênaie à Rouvroy.
- **Luc Daniel**, couvreur sur la commune de Leforest, dans le cadre d'un projet d'extension.

Projets de développement sur le territoire

Groupe building

Le groupe Building qui a acquis une parcelle communautaire sur la zone d'activités du Château à Carvin en 2021, a finalisé la première partie de son projet de parc d'activités de haute qualité. L'ensemble des cellules ont été commercialisées, la deuxième phase de construction devrait débuter cette année.

Poweend

Parmi les nouvelles implantations, la CAHC a également eu la fierté d'accueillir l'entreprise Poweend, à Carvin. Elle est spécialisée dans la création d'éoliennes de taille moyenne pour les zones d'activités. Ces éoliennes sont actuellement fabriquées à Prouvy dans le valenciennois. Le site de Carvin a vocation à être un nouveau site de production.

L'ensemble de ces projets est révélateur de l'attractivité du territoire et de son dynamisme économique.

Aujourd'hui, 95% du foncier des parcs d'activités est commercialisé ou en cours de commercialisation.

Projets économiques

Extension du Mont Solau

La CAHC avait acté en 2021 le lancement de l'extension du Mont Solau à Carvin. Le permis d'aménager a été validé en 2022. Les études environnementales se prolongent en 2023 pour obtenir l'autorisation de travaux.

Mission « Choc/rebond industriel »

En 2022, la CAHC a bénéficié d'une mission « Choc/rebond industriel » dans le cadre de sa labellisation nationale « Territoires d'Industrie » qui reconnaît les territoires engagés pour le développement industriel. Cette mission a permis d'établir une feuille de route pour notre territoire, en misant notamment sur l'accélération des projets d'investissement (16 projets industriels pour 76M€ et 141 nouveaux emplois), la décarbonation de l'industrie (lancement d'une démarche autour de l'économie circulaire en 2022), l'adéquation entre la demande et l'offre d'emplois industriels,

et la structuration de la filière électromobilité (avec l'arrivée des gigafactories sur les territoires voisins de Douvrin et Douai).

Ouverture du « Parc d'innovation »

La CAHC a également investi le champ de l'innovation, en ouvrant mi-2022 son « Parc d'Innovation », en partenariat avec le Pôle Métropolitain de l'Artois, sur les Terrasses du Métaphone à Oignies. Ce projet bénéficiant d'un label régional, vise à accompagner les projets d'entreprises innovantes à potentiel sur le territoire (en création ou en développement).

Flux logistique

Enfin, la CAHC s'est engagée dans une concertation avec les acteurs économiques et les communes de l'agglomération, pour réfléchir ensemble à un panel d'actions visant à améliorer le flux de transports de marchandises dans les centres villes. Pour cela, elle s'appuie sur un programme national « Interlud », piloté par le Cerema.



Ouverture du Parc d'innovation de l'Artois, Terrasses du Métaphone

PERSPECTIVES 2023

- Finalisation des études sur l'extension du Mont Solau.
- Nouvelle candidature au label « Territoires d'Industrie » dont le premier programme s'achève en mi-2023.
- Lancement de la deuxième promotion d'incubés sur le Parc d'Innovation de l'Artois.
- Signature de la charte de logistique urbaine dans le cadre du programme Interlud

Immobilier d'entreprise

Les projets de construction de nouveaux bâtiments à vocation économique se poursuivent en 2022 :

- Travaux sur l'hôtel d'entreprises de Montigny-en-Gohelle, pour une inauguration en avril 2023.
- Livraison du bâtiment-relais de Courrières en mars 2022, pour une inauguration du garage solidaire de l'Agglo, porté par l'association AFEJI, en mai 2023.
- Mise en stand-by du projet de bâtiment relais sur Drocourt, face à l'augmentation du coût des matériaux.

PERSPECTIVES 2023

- Inauguration de l'hôtel d'entreprises de Montigny, commercialisation des cellules d'activités.
- Mise en vente des cellules d'activités sur le Calvaire à Leforest.

Les locations des bâtiments à vocation économique ont été relativement stables avec peu de mouvement.

En 2022, plusieurs locataires sur les Terrasses du Métaphone à Oignies ont bougé : PSC Formation a quitté les bureaux pour partir vers des locaux plus petits au vu de la baisse de l'activité de l'entreprise, Europorte (entreprise de maintenance ferroviaire ayant quitté les lieux depuis) est retourné dans les bureaux de la CCI sur Oignies.

Au sein de la pépinière de la Tuilerie, 7 bureaux sont disponibles pour des créateurs d'entreprises. Les ateliers sont quant à eux tous occupés.

Deux locataires des ateliers, BOLIUM et HMSCOOT SERVICES, sont fléchés pour un départ dans l'hôtel d'entreprises à la livraison de celui-ci.

L'Agglo Hénin-Carvin a également vendu une cellule d'activités à l'entreprise AZ Printers sur la zone d'activités des Hauts-de-France 2 sur la commune de Courcelles-les-Lens, au prix de 405 000 €.



Photo JC.Hecquet - MV2 Architectes

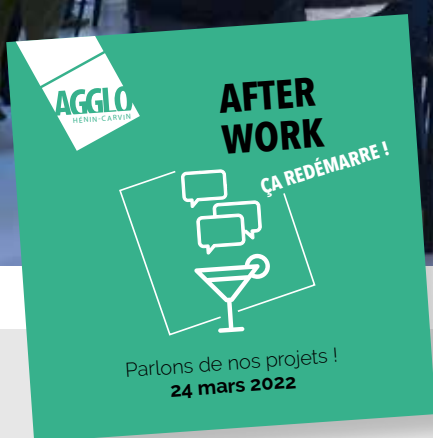
Animation économique

L'Agglo Hénin-Carvin a organisé plusieurs événements en lien avec le monde économique de son territoire en 2022 :

- **2 after-work** organisés sur la crise du recrutement et les enjeux du numérique, le but étant d'aborder un sujet auquel les entreprises sont confrontées afin de leur proposer des solutions
- **2 comités de parcs d'activités** autour des zones de Carvin-Libercourt-Oignies et Rouvroy-Drocourt. Cet événement permet de réunir les entreprises des mêmes zones d'activités et d'aborder des questions liées à la gestion et à la vie de leur ZA.

PERSPECTIVES 2023

- Poursuite des rencontres entreprises par blocs de zones d'activités « comités de parcs » pour discuter de la vie de la zone d'activités et remonter les besoins.
- Poursuite des after-works



« La CAHC poursuit son développement économique avec de nombreux projets d'entreprises qui se concrétisent sur son territoire, qu'il s'agisse d'implantations nouvelles comme d'extensions d'activités. Cela entraîne une raréfaction du foncier qui oriente l'activité vers l'optimisation des ressources, une vigilance plus accrue dans le choix des projets, et de nouveaux paris tournés vers l'innovation, l'économie circulaire et la coopération entre les entreprises. »

Christophe PILCH,

Président de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin
Maire de Courrières



AU SOUTIEN DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

Chiffres clés 2019-2022



124

porteurs de projets accompagnés dont :

47

Commerces aidés dans leurs projets d'investissement pour un montant de 270 607€

28

Commerces aidés dans la reprise d'un local vacant pour un montant de 131 410€

49

TPE/PME aidées dans leurs projets d'investissement, pour un montant de 379 424€

Soit un total de

781 441€ octroyés

Aides Coup de Pouce : 270 000€ d'aides en 2022

Initiés en 2019, la reconduction des dispositifs coup de pouce a permis d'accompagner 33 porteurs de projets en 2022, pour un total de subventions de 270 000 €.

L'année 2022 a été l'occasion de dresser un bilan de ces 4 années d'existence coup de pouce, qui ont su trouver leur public malgré des contextes successifs difficiles depuis 2021.

Les 3 axes de la stratégie commerce et artisanat

La stratégie commerce et artisanat de l'agglomération a été **votée en juin 2022**. Celle-ci a été construite sous 3 axes :

1

Agir sur l'immobilier commercial et la vacance

2

Accompagner les commerçants à s'organiser et se moderniser

3

Préparer l'offre commerciale de demain

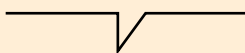
Mise en place de la stratégie commerce et artisanat

Le contenu a commencé à être décliné en propositions d'actions opérationnelles sur le second semestre 2022, et notamment :

- Le lancement d'un appel à projets animation commerciale, destiné à accompagner financièrement les associations de commerçants dans la mise en place d'actions de soutien au commerce et à l'artisanat local, en lien avec les objectifs du Projet de Territoire écologique.
- Le lancement d'un appel à projets création de tiers lieux à vocation économique, destiné à faire émerger des structures hybrides propices au développement et à l'accompagnement de projets d'entreprises.
- La création d'un guide du commerce écoresponsable, qui ambitionne de sensibiliser les commerçants et artisans aux bonnes pratiques quotidiennes pour réduire les déchets, la consommation de fluides et d'emballages et donc de faire des économies structurelles.
- Le déploiement, dans le cadre d'une convention passée avec la CMA, de sessions de formations à destination des artisans.



« Après une période dédiée au soutien de l'économie de proximité frappée de plein fouet par la crise sanitaire, la collectivité a affirmé en 2022 sa volonté d'accompagner son tissu économique local au travers du vote de sa stratégie commerciale sur le moyen et le long terme. Celle-ci a commencé à se concrétiser dès le second semestre 2022, et s'intensifiera progressivement pour contribuer de manière active à la vitalité de nos communes. »



Christophe PILCH,

Président de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin
Maire de Courrières



PERSPECTIVES 2023

- Poursuite des dispositifs coup de pouce
- Création d'un observatoire du commerce du territoire de la CAHC
- Poursuite de la démarche autour du commerce écoresponsable dans la perspective de création d'un label de territoire
- Poursuite des appels à projets initiés en 2022
- Réflexion autour de la création d'un poste de manager de commerce mutualisé aux villes intermédiaires
- Accompagnement du déploiement de boutiques à l'essai sur le territoire dans le cadre de l'AMI de BPI France « entreprendre au cœur des territoires »



L'AGGLO AU SOUTIEN DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Chiffres clés



25 000€

de subventions pour le Pôle Territorial de Coopération Économique

140 000€

pour le soutien à un projet immobilier d'une structure de l'Économie Sociale et Solidaire

Les faits marquants de 2022

Ouverture du garage solidaire sur la ZA des Chauffours à Courrières

Dans le cadre de sa politique de développement économique et d'emploi, l'Agglo Hénin-Carvin a souhaité apporter des solutions aux difficultés de mobilité rencontrées par les publics les plus fragiles en finançant la création d'un nouveau bâtiment relais destiné à accueillir un garage solidaire communautaire, porté par « l'AFEJI Mobilités Services ».

Inauguré le 26 avril 2022, le garage solidaire propose sur prescription des opérateurs de l'emploi et de l'insertion, aux habitants en situation précaire, de réparer et d'entretenir leur véhicule à moindre coût.

L'objectif du garage solidaire est également de former des personnes en insertion aux métiers de la mécanique. 9 salariés, dont 6 en insertion ont été recrutés par la nouvelle structure d'insertion.

De juin à décembre 2022, 130 prescriptions ont été établies, 158 devis ont été réalisés, 108 réparations ont été facturées. Depuis septembre 2022, un service de location de véhicules a été également proposé aux particuliers éligibles.



Elargissement de l'Appel à Projet permanent ESS

L'agglomération renforce en juin 2022 son soutien auprès des acteurs de l'ESS, en élargissant l'appel à projets de soutien aux initiatives de l'économie sociale et solidaire, désormais éligible aux Ateliers Chantiers d'Insertion, à l'émergence d'entreprises sociales et solidaire en complément du dispositif FIDESS porté par Pas-de-Calais Actif mais également dans le cadre de la coopération économique et/ou de la mutualisation entre deux ou plusieurs structures du territoire.

Accompagnement du Pôle Territorial de Coopération Economique

La Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin a décidé de faire de l'accompagnement aux nouveaux modèles de développement et de la promotion de la coopération économique, deux axes forts de sa politique de cohésion sociale et de développement.

PTCE émergent Hénin-Carvin

En juin 2021, un collectif composé de sept structures de l'Economie Sociale et Solidaire a été labellisé par l'Etat en Pôle Territorial de Coopération Economique pour initier des projets de coopération sur le territoire. Ce collectif, nommé « PTCE émergent Hénin-Carvin », a désigné comme chef de file l'Association Développement Durable et Solidaire (ADDs).

Accompagnement des projets coopératifs économiques, innovants et solidaires

Depuis, la CAHC accompagne cette démarche collective et novatrice de développement des projets coopératifs économiques, innovants et solidaires, qui développent de nouveaux services pour le territoire, portant sur les thématiques de l'alimentation durable et de la consommation responsable, du développement social local, de la mobilité sociale, solidaire et inclusive, de la transition énergétique et l'économie circulaire.

« De par son rôle dans le développement économique territorial endogène, l'agglomération a placé l'ESS au cœur de son projet de territoire. L'arrivée de nouveaux opérateurs de l'ESS sur notre territoire et la création de nouveaux dispositifs tels que le Pôle territorial de Coopération Economique démontrent le dynamisme du territoire en matière d'économie sociale et solidaire »

Christophe PILCH,

Président de la Communauté d'Agglomération
Hénin-Carvin
Maire de Courrières



Coopération entre les acteurs locaux

Des Comités de pilotage sont organisés au sein de la CAHC à raison de 2 par an, pour réunir le groupe d'élus volontaires, les partenaires (notamment les financeurs) et les structures de l'économie sociale et solidaire impliquées, pour travailler conjointement autour de ce projet structurant pour le territoire.

Organisation d'événements autour de l'économie sociale et solidaire

L'agglomération a décidé de la mise en place d'événements dédiés aux acteurs de l'ESS. Un premier petit-déjeuner ESS a été organisé en mai 2022 avec pour thème le soutien financier à l'ESS. L'organisation de cet événement a permis de tisser du lien entre les entreprises locales de l'ESS et de porter à connaissance les projets portés par les structures.

En novembre 2022, la CAHC a également accueilli les différents PTCE Hauts-de-France du territoire au sein de la Pépinière d'Initiatives et d'Activités Créatrices. Organisée par la Chambre Régionale de l'ESS, la rencontre portait sur le rôle des collectivités locales au cœur des dynamiques de coopérations territoriales.

PERSPECTIVES 2023

- Création d'un dispositif d'aide à l'immobilier des entreprises de l'ESS
- Accompagnement du projet immobilier porté par la Banque Alimentaire
- Organisation d'un événement lors du mois de l'ESS en novembre 2023
- Poursuite de l'Accompagnement du Pôle Territorial de Coopération Economique « Emergence Hénin-Carvin ».
- Mobilisation des acteurs de l'ESS via l'organisation d'événements, de petits déjeuners avec les entreprises



EMPLOI-FORMATION

Emploi et insertion : subventions 2022

Mission locale
368 898 €

PLIE
70 000 €

Maison de l'emploi
39 000 €

Initiative Gohelle
20 000 €

Réseau Entreprendre
10 000 €

Germinal
8 000 €

Les faits marquants de 2022

Ouverture de l'antenne communautaire Unis-Cité

L'Agglo Hénin-Carvin a décidé d'accueillir sur son territoire une antenne d'Unis-cités, qui organise et promeut le dispositif Service Civique des jeunes en France.

Située sur la commune de Libercourt, l'antenne accompagne pour une première expérimentation 24 jeunes du territoire, de 16 à 25 ans, recrutés sur leur motivation, en Service Civique sur une période d'un an. Un partenariat étroit avec les acteurs de l'insertion et de l'emploi et des associations de quartiers prioritaires s'établit afin de toucher davantage les jeunes des quartiers.

Signature de la Charte locale de partenariat dans le cadre de l'Engagement pour le renouveau du bassin minier (ERBM) avec les acteurs de l'Emploi et de l'Insertion du territoire, les bailleurs sociaux, le Conseil Départemental et le Conseil Régional

Initiée par l'Agglo Hénin-Carvin dans le cadre de l'Engagement du Renouveau du Bassin Minier, la charte de partenariat a permis de définir un mode opératoire commun reproductible à chaque opération intégrée de rénovations des cités minières de la CAHC. Elle traduit la coordination des acteurs locaux et leurs interventions dans le cadre de l'ERBM, sur le volet insertion et accompagnement à l'Emploi.

Au regard des premières réhabilitations des cités Declercq à Oignies et Nouméa à Rouvroy, les taux de recours à la clause sociale sont très positifs : 275 % pour la cité Declercq et 296 % pour la Cité Nouméa à Rouvroy.

« Réussir ensemble votre recrutement »

Dans le cadre de son projet d'ouverture d'une nouvelle ligne de production, l'entreprise MOY PARK a sollicité l'Agglo Hénin-Carvin afin de « sourcer » ses nouveaux salariés. L'Agglo a déclenché une offre de services partenariale « Réussir ensemble votre recrutement ». De nombreuses candidatures ont ainsi été présentées à l'entreprise dont 124 suite à la communication de l'Agglo sur ses réseaux. 14 habitants du territoire ont obtenu un emploi dans l'entreprise.

14

habitants du territoire
recrutés dans l'entreprise
Moy Park grâce à l'offre
de service partenariale
« Réussir ensemble votre
recrutement »

Renforcement de la politique volontariste en matière d'insertion

A l'instar des expérimentations menées dans le cadre des programmes de renouvellement urbain (ANRU) et de l'engagement pour le renouveau du bassin minier (ERBM), l'agglomération a renforcé sa politique volontariste en matière d'insertion en passant à 7% la part de clauses sociales de ses marchés lors du conseil communautaire de décembre 2022.

L'accompagnement des entreprises sur leur volet Ressources Humaines

L'agglomération a accompagné plusieurs entreprises du territoire, sur leur volet Ressources Humaines.

Accompagnement du recrutement de « Clinipsy »

Dans le cadre de la future implantation de la Clinique CLINIPSY sur la zone d'activités de Rouvroy, l'Agglo Hénin-Carvin accompagne le porteur de projet dans le cadre de ces futurs recrutements à venir en 2023.

« Le rôle de la CAHC est de coordonner et rendre visibles les acteurs de l'emploi et de l'insertion qui interviennent sur son territoire, pour donner un maximum de chances aux habitants du territoire de trouver un emploi. Les perspectives d'implantation de nouvelles entreprises, l'arrivée des gigafactories sur les territoires voisins, et le déploiement des chantiers de l'ERBM, sont des opportunités à saisir dans les prochains mois ».

François THÉRET,

Vice-Président à l'Emploi
et au Développement économique

PERSPECTIVES 2023

- L'accompagnement de la société M.A.P Ambulances FALIVA et CLINIPSY dans le cadre de ses besoins en recrutement d'ambulanciers et des professionnels de santé sur le territoire
- Fusion du PLIE de Hénin-Carvin avec le PLIE de Lens-Liévin et la Maison de l'Emploi de Lens-Liévin Hénin-Carvin

AMÉNAGEMENT, HABITAT ET COOPÉRATIONS

En 2022, l'Agglo Hénin-Carvin a poursuivi ses grands projets. Des projets structurants qui reflètent son engagement en faveur de la transformation de son territoire. Création de la SPL de l'Artois, aménagement de la ZAC des 2 Villes, engagement des travaux des aménagements transitoires de l'Éco-quartier Sainte-Henriette, ou encore adoption du programme local de l'habitat, un bilan riche pour un territoire de projets.



L'AGGLO HÉNIN-CARVIN : UN TERRITOIRE DE PROJETS

Chiffres clés



2 313 607 €

de subventions de l'Etat perçues (grands projets, trame verte, volet énergétique de l'éclairage et des bâtiments communautaires...)

2 432 236 €

de subventions décrochées de l'État, les fonds européens et la fondation du patrimoine. Pour la partie État, ce sont des subventions liées aux études de maîtrise d'œuvre des aménagements extérieurs des cités ERBM

Renouveau du Bassin Minier

Création de la SPL de l'Artois avec les communes inscrites dans le cadre de l'ERBM pour mettre en œuvre les aménagements des espaces publics des cités minières inscrites dans l'ERBM.

Accords de subventions obtenues pour les études de maîtrise d'œuvre des 3 premières cités : La Parisienne, Declercq et Nouméa.

9-9bis

Réalisation des travaux de sécurisation d'urgence des pieds des chevalements.

Relance d'études de maîtrise d'œuvre pour la restauration et la mise en valeur lumière des 2 chevalements.

Validation des études de maîtrise d'œuvre pour la sécurisation du parcours patrimonial dans la salle des machines, création d'un point d'accueil et rénovation de l'ancienne maison du gardien.

Réalisation des travaux portant sur la reprise de la structure métallique du Métaphone.



Eco-pôle gare de Libercourt

Les 29 maisons individuelles sont en cours de construction.

Permis de construire accordés pour la réalisation de 89 logements par 3F, en novembre 2022.

Eco-quartier Sainte-Henriette

Présentation du plan définitif des aménagements transitoires aux habitants et engagement des travaux.

Mobilité

Appui à la finalisation du schéma cyclable structurant et ouverture dans le cadre de la contractualisation de fonds de concours aux communes pour financer la mise en œuvre de ce schéma et du réseau communal complémentaire.

2 313 607€

de subventions perçues en 2022

FEDER (Filet Morand)

814 179 €

Etat (9-9Bis, boucle 25, Sainte Henriette, Éco Pôle Gare Libercourt, bâtiments économiques, patrimoine éclairage public, Parc des Iles, Aire d'accueil de Leforest)

1 499 428 €

Conventions signées en 2022

FEDER - Projet numérique multipartenarial

443 100 €

*dont part CAHC 87 599 €

Fondation du Patrimoine - Mission Patrimoine 2022

Restauration et mise en lumière des chevalements 9-9Bis

500 000 €

ÉTAT

1 489 136 €

- Amélioration de l'efficacité énergétique patrimoine éclairage public (2022-2024)

300 000 €

- Sécurisation de la chaussée partagée 9-9 Bis

64 384 €

- Drocourt - Cité ERBM la Parisienne

Etudes pré-opérationnelles (part CAHC et commune)

231 169 €

* Dont part CAHC : 68 449 €

- Oignies - Cité ERBM Declercq

Etudes pré-opérationnelles (part CAHC et commune)

432 091 €

* Dont part CAHC : 114 202 €

- Rouvroy - Cité ERBM Nouméa

Etudes pré-opérationnelles (part CAHC et commune)

461 491 €

* Dont part CAHC : 170 060 €

PERSPECTIVES 2023

Renouveau du Bassin Minier

- Accords de subventions des études de maîtrise d'œuvre pour les cités Darcy et Crombez
- Lancement des études de maîtrise d'œuvre sur les 5 cités minières prioritaires : La Parisienne, Declercq, Nouméa, Darcy et Crombez 9/9Bis
- Lancement des travaux de valorisation du parcours patrimonial dans le bâtiment des machines, d'un point d'accueil de site et de rénovation de l'ancien logement du gardien

Eco-pôle gare de Libercourt

- Livraison des 29 maisons individuelles réalisées par Territoires 62
- Lancement des travaux des 89 logements collectifs par 3F

Eco-quartier Sainte-Henriette

- Livraison des travaux des aménagements transitoires et mise en place d'un totem sur la mémoire des lieux et mise en place d'ateliers avec les habitants pour la fabrication de nichoirs
- Lancement des études pour la réalisation d'un plan de gestion des espaces des 2 terroirs classés UNESCO

Friches

- Réalisation d'un observatoire des friches et définition d'un dispositif de reconversion des friches du territoire à destination de projets habitat et développement économique

Coopérations

- Validation d'un cadre de contractualisation avec le département du Pas de Calais



AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Chiffres clés



PIG

63 rénovations de logements privés soutenues pour diminuer la consommation d'énergie (214 930 € de subventions au total)

Mise en place d'un observatoire des logements vacants sur les 14 communes du territoire :

920 logements privés vacants pour
670 propriétaires différents en 2022

Programme Local de l'Habitat (PLH)

Adoption du Programme Local de l'Habitat pour la période 2022-2028.

Plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur de logement social (PPGDID)

Adoption du plan pour la période 2022-2028, intégrant le premier système de cotation du logement social

Plan de lutte contre l'habitat indigne (PLHI)

Adoption du plan pour la période 2022-2027

Renouveau du Bassin Minier

Accompagnement des bailleurs sur la qualité des projets (insertion, performance énergétique, traitement des façades et abords, restructuration ...)

Rénovation du quartier de la ZAC des 2 villes

Rénovation de 94 logements des bâtiments Alsace, Artois, Bretagne, livraison du centre de santé/maison de la parentalité et installation de Filieris, inauguration de ces équipements, y compris la maison du projet provisoire.



OPAH RU/ORT

Signature d'une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) et de programmes d'actions pour les communes de Hénin-Beaumont, Carvin et Libercourt. Achèvement des études de préfiguration d'OPAH-RU pour les communes d'Hénin-Beaumont et Carvin.

Dans le cadre des projets contractualisés en ORT, lancement d'une réflexion avec les 3 communes concernées sur la végétalisation des centres villes, sur l'hypothèse d'un permis de végétaliser.

Aires d'accueil Gens du Voyage

Engagement des travaux sur les deux aires de Libercourt et Courcelles- les-Lens et mise en place d'un dispositif pour la gestion des aires via un marché d'exploitation.



**PERMIS
DE
LOUER**

208
dossiers déposés

172
accords donnés

31
refus

PERSPECTIVES 2023

Permis de Louer

- Ouverture d'un outil numérique au 1er janvier pour l'instruction des demandes des propriétaires
- Intégration de la commune de Dourges dans le dispositif soit 11 communes au total
- Elargissement des périmètres de 5 communes : Carvin, Evin-Malmaison, Hénin-Beaumont, Libercourt et Noyelles-Godault

Aires d'accueil des Gens du Voyage

- Livraison de 2 aires d'accueil des gens du voyage sur Libercourt et Courcelles les Lens soit 44 places créées

Renouveau du Bassin Minier

- Engagement financier de l'Agglomération aux rénovations des logements des cités de la Parisienne (Drocourt), Declercq (Oignies), Darcy (Hénin-Beaumont), Nouméa (Rouvroy) et Crombez (Noyelles-Godault) soit près de 1 400 logements

ZAC des 2 villes :

- Lancement études de maîtrise d'œuvre de rénovation des espaces publics du quartier
- Démolition des îlots Bourgogne, Dauphine, Flandres et définition d'aménagements transitoires
- Mise en service de la maison du projet avec un accueil hebdomadaire des habitants

OPAH RU/ORT

- Signature d'une convention d'OPAH RU sur les communes de Hénin et Carvin définissant les enveloppes financières d'aides à la rénovation des logements des centres-villes
- Lancement des études pré-opérationnelles d'OPAH RU sur les centralités de Montigny-en-Gohelle et Libercourt
- Achèvement étude permis de végétaliser pour Carvin, Libercourt et Hénin-Beaumont. Réflexion à compléter selon l'identification des îlots de chaleurs urbains

PIG

- Déploiement de sensibilisations collectives à la rénovation énergétique des logements
- Lancement de l'étude d'évaluation du dispositif PIG 2020-2024
- Adoption d'un nouveau programme d'accession maîtrisée à destination des habitants

Création du nouveau dispositif d'aide à l'accession sociale

Création du dispositif d'aide à l'habitat en recyclage urbain (AHRU)

Création du dispositif d'aide à l'habitat pour publics spécifiques (AHPS)

COHÉSION SOCIALE ET DU CITOYEN

Aides aux associations, soutien à la Politique de la ville, accès à la culture et à la pratique du sport pour toutes et tous. L'année 2022 a été riche en projets et en réalisations.



COHÉSION SOCIALE

Chiffres clés

17

projets associatifs accompagnés par l'agglomération dans le cadre de l'Appel à Projet Cohésion Sociale pour une subvention de 51 165€. L'Agglo a accompagné plusieurs associations portées sur la solidarité, la médiation sociale, l'alimentation, le sport, l'illectronisme, l'éducation aux médias et l'environnement.

95

dossiers de demande de subventions déposés dans le cadre du Contrat de Ville dont 10 soutenus financièrement par l'Agglo autour des thématiques de l'insertion à l'emploi, l'éducation et la jeunesse, la médiation, la citoyenneté, la santé et le sport

836 268 €

de subventions Politique de la Ville mobilisées sur le territoire communautaire par l'Etat et 59 070€ par la CAHC pour les quartiers prioritaires dans le cadre de la programmation 2022.

LES FAITS MARQUANTS DE 2022

- Mise en œuvre de la programmation 2022 du Contrat de Ville et lancement de l'appel à projets pour la programmation 2023.
- Réalisation des travaux d'évaluation du Contrat de Ville avec l'ensemble des partenaires du territoire. Restitution publique à Courrières sous forme d'une pièce de théâtre créée par la compagnie La Voyette, en présence du Président de la CAHC et du Sous-Préfet délégué à la Politique de la Ville du Pas-de-Calais (une centaine de spectateurs).
- Signature d'une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF du Pas-de-Calais et les communes.
- Elargissement du périmètre, des critères d'attribution et du calendrier de l'appel à projets Cohésion Sociale.



5 projets accompagnés par l'Atelier Santé Ville à hauteur de 20 300€. Mise en place d'un forum santé « Form'athlon » dans le quartier Macé-Darcy à Hénin-Beaumont, porté par la CAHC, avec les acteurs en santé des quartiers prioritaires.

Réunion des **groupes de travail du Contrat de Ville** qui ont rassemblé **plus de 60 partenaires différents** (plus de 200 participants en 2022) afin d'organiser le suivi de la Politique de la Ville sur le territoire (diagnostic partagé, programmation, axes à approfondir).

PERSPECTIVES 2023

- Lancement des travaux pour l'élaboration d'une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) au niveau intercommunal avec les communes et l'ensemble des partenaires locaux.
- Prorogation du Contrat de Ville et des dispositifs affiliés pour l'année 2023.
- Lancement des travaux de renouvellement du Contrat de Ville (révision de la géographie prioritaire et des axes thématiques) en lien avec l'Etat, les communes, les acteurs institutionnels, sociaux, associatifs et les conseils citoyens.
- Lancement d'une étude sur le peuplement et la mixité sociale dans les quartiers prioritaires de la CAHC.

DROIT ET PRÉVENTION

Chiffres clés



35 500 €

alloués à la lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales.

Réunion de groupes de travail qui ont rassemblé plus de

30 partenaires différents (pour un total de plus de 60 participants).

LES FAITS MARQUANTS DE 2022

Prévention de la délinquance

- Déclinaison du plan d'actions du **Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD)** sur quatre thématiques : la délinquance des jeunes, la lutte contre la radicalisation, la tranquillité publique et la lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales.
- Participation aux instances de concertation et aux « cellules de veille » communales.
- Orientation de jeunes dans le cadre de leur réparation pénale, suite à la convention signée avec l'Association Départementale Actions Educatives en 2013.

Soutien associatif dans le cadre de la prévention spécialisée

- Accompagnement de l'association **Rencontres et Loisirs** afin d'envisager la mise en place d'une équipe mobile de prévention spécialisée sur de nouveaux quartiers à Hénin-Beaumont, Montigny-en-Gohelle, Evin-Malmaison et Rouvroy (**8 650 € alloués** pour une étude réalisée par l'APSN et la réalisation d'un premier travail de terrain).

Lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales

- Accompagnement du tissu associatif local dans le domaine de la lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

CIDFF

15 500 € alloués pour la mise en place de permanences juridiques, de permanences psychologiques (auprès des femmes victimes de violences mais aussi des enfants, victimes ou témoins) et pour la mise en place d'actions de lutte contre les discriminations auprès des élèves de l'agglomération.

9 de cœur

11 000 € pour l'animation du réseau Systemia agissant contre les violences familiales et la mise en place d'un centre de thérapie familiale sur l'Agglo Hénin-Carvin.

SOLFA

7 000 € alloués pour l'écoute, l'accompagnement et l'hébergement de femmes victimes de violence conjugales.

VESTALI

2 000 € attribués pour la mise en place d'un temps fort pour la journée du 25 novembre (de lutte contre les violences faites aux femmes) avec conférence, théâtre-débat, exposition, etc.



PERSPECTIVES 2023

- Concertation des acteurs locaux dans le cadre de la réalisation de l'Analyse des Besoins Sociaux de la CAHC (sur différents thèmes : les addictions, la tranquillité publique, l'égalité femmes-hommes et les violences conjugales / intrafamiliales, la lutte contre les discriminations, ...).
- Renforcer l'insertion sociale des jeunes et lutter contre le décrochage avec la mise en œuvre d'une équipe mobile de prévention spécialisée sur le territoire communautaire, portée par le club de prévention de l'association Rencontres et Loisirs.
- Mobilisation des communes volontaires ayant des quartiers prioritaires, de l'Etat et des bailleurs sociaux autour de cet objectif.



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La mission de démocratie participative au sein de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin a été créée afin de répondre aux nouvelles ambitions de participation citoyenne transcrites dans le Projet de Territoire écologique et qui se traduisent par les actions suivantes :

- Animer le réseau d'acteurs de la participation citoyenne
- Renforcer l'arbitrage de la population sur les projets communautaires
- Créer un conseil communautaire de jeunes
- Créer une interface numérique dédiée à la participation
- Créer un budget participatif
- Valoriser et susciter l'engagement associatif
- Créer un réseau de « citoyens ambassadeurs » par thématique de la vie quotidienne ou se raccrocher aux réseaux existants.

Le dernier trimestre 2022 a été principalement consacré au recensement et au diagnostic de la participation citoyenne à l'échelle du territoire, phase 1 du plan d'action de renforcement de la démocratie participative à l'échelle communautaire. A ce titre, il a notamment été effectué :

- Un inventaire et une évaluation de la participation citoyenne à l'échelle du territoire
- Une sensibilisation des services de l'Agglo aux principes et fondamentaux de la participation citoyenne
- Une analyse des besoins et des obligations en termes de participation citoyenne à l'échelle de l'Agglo
- Une analyse auprès des sociétés spécialisées en plateforme de participation citoyenne
- La pose des bases du budget participatif (principes fondamentaux et étapes clés)





PERSPECTIVES 2023

L'année 2023 doit permettre de déployer les deux phases suivantes du plan d'action initié en 2022, soit chronologiquement : structuration et ordonnancement de la participation citoyenne sur le territoire (1er semestre 2023) et apport méthodologique auprès des services de la collectivité et expérimentation (2e semestre 2023). Sur cette base, il est projeté de :

- *Mener des réflexions sur la mise en place d'une concertation du monde associatif portant sur l'engagement des bénévoles*
- *Structurer un budget participatif en co-production avec le conseil de développement, lancer la campagne d'appel à idée, coordonner les études de faisabilité effectuées par les services de la CAHC et lancer les réalisations des projets élus*
- *Elaborer des stratégies en faveur de la participation citoyenne au regard des besoins et obligations de la CAHC*
- *Créer et lancer une plateforme de participation en ligne et y déposer les premières consultations (dont contrat de ville, ABS, CLS, PAT, PCAET...)*
- *Effectuer un benchmarking sur les conseils/forums jeunes communautaires, et mener une réflexion sur une grande concertation des jeunes du territoire*
- *Instaurer une charte de la participation citoyenne propre à l'agglomération*
- *Restructurer et redynamiser le conseil de développement*
- *Aller à la rencontre des Conseils Citoyens et les accompagner dans leur structuration et leur organisation*
- *Mener une réflexion sur la place du citoyen dans le projet Sainte Henriette et plus particulièrement dans la réhabilitation du bâtiment DELSOL.*
- *Conduire une réflexion autour d'un concept de Forum citoyen dédié aux transitions*



SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES



Chiffres clés



194 880 €

ont été attribués dans le cadre du dispositif Pass sport soit 6 496 Pass

202 272 €

ont été attribués aux communes dans le cadre d'un fonds de concours fonctionnement et transport en direction de l'apprentissage de la natation pour les jeunes scolaires du territoire

48 530 €

ont été attribués à l'association héninoise Coach Sport Santé dans le cadre de l'appel à projet visant à développer des animations annuelles, mensuelles et hebdomadaires de sport nature, sport bien-être sport santé sur le Parc des Iles.

FAIT MARQUANT 2022 : L'AQUASPORT DE CARVIN

Après une interruption de 16 ans, suite à l'incendie de sa piscine Tournesol, la ville de Carvin a inauguré le 15 juin 2022, en partie grâce au **financement communautaire de 3 millions d'euros**, son nouveau centre aquatique.

Ce nouvel équipement doit permettre d'augmenter le taux du « savoir nager » et de l'apprentissage de la natation chez les jeunes scolaires du territoire répondant ainsi aux préconisations du ministère des sports, de l'Education Nationale et au plan d'actions du Projet de Territoire Ecologique validé et voté par les élus communautaires le 30 septembre 2021.



PERSPECTIVES 2023

- Réouverture du centre nautique d'Hénin-Beaumont
- Mutualiser l'ensemble des bassins de nage anciens et nouveaux pour permettre des cycles complets d'apprentissage d'une nage pour l'ensemble des élèves primaires de l'agglomération avant l'entrée au collège
- Prolonger le travail engagé avec l'UFOLEP afin d'identifier les freins à la pratique sportive sur le territoire

LES ORIENTATIONS DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Le CLS contribue à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé à travers 3 grandes orientations définies par les partenaires signataires du contrat et au regard du diagnostic local de santé réalisé entre 2019 et 2020. Les orientations sont les suivantes :

1

Promouvoir la santé des enfants et des jeunes

2

Améliorer l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus vulnérables

3

Promouvoir un environnement favorable à la santé

L'ensemble de ces orientations représentent une cinquantaine d'opérations définies par les partenaires. Certaines d'entre-elles sont portées par la CAHC et d'autres par les partenaires opérationnels du territoire.

À l'occasion de la mise en place du Projet de Territoire Ecologique de l'Agglo, un grand nombre de ces opérations ont été reprises dans son plan d'actions afin de réaffirmer la volonté de s'engager sur cette thématique pour favoriser l'épanouissement de chacun.

Chiffres clés



19

actions du programme d'action du Contrat de Ville consacrées à la santé dans le cadre de l'atelier santé ville

68 500 €

de subventions accordées par l'Agglo aux associations du territoire intervenant dans le domaine de la santé et de la prévention

LES FAITS MARQUANTS DE 2022

Délibération Cadre définissant les modalités d'accompagnement des projets « Santé » au regard des dispositifs portés par l'agglomération en cohérence avec le Projet de Territoire Ecologique et arrêtant les priorités suivantes :

- Améliorer le suivi et l'accompagnement préventif des jeunes
- Favoriser la mise en place d'un réseau d'acteurs locaux afin de définir une stratégie commune d'accès aux soins
- Développer la formation des acteurs locaux sur la thématique des addictions
- Développer et mettre en place des actions de prévention tout public, notamment sur l'hygiène de vie
- Renforcer la médiation afin d'éviter les ruptures dans les parcours de soins et encourager le dépistage
- Garantir un accès aux soins pour tous en veillant à la bonne couverture territoriale des professionnels de santé
- Promouvoir une alimentation saine et locale au travers d'actions collectives.

PERSPECTIVES 2023

- *Evaluation du CLS et élaboration d'un nouveau Contrat Local de Santé.*
- *Renforcement du partenariat avec les associations intervenant dans les domaines de la prévention des addictions et de la santé mentale.*





POLITIQUE CULTURELLE

Chiffres clés

30 000 €

investis par l'Agglo pour une 5ème résidence mission journalisme

2000

participants aux «gestes artistiques» et ateliers de sensibilisation aux médias



Contrat Local d'Éducation Artistique (CLÉA)

Le CLÉA Hénin-Carvin, instauré en 2015, figure parmi les plus anciens de la Région Hauts de France. A travers les orientations du PTE, l'Agglo Hénin-Carvin a souhaité s'investir encore davantage dans le domaine de l'éducation aux médias.

Ainsi, une résidence supplémentaire dédiée à cette thématique a été mise en place pour la saison 2022 du CLÉA dont la prise en charge financière est assurée par l'agglomération dans son intégralité, soit un montant de 30 000 €. En 2022, le CLÉA a permis l'accueil de trois artistes et de deux journalistes en résidence. Le dispositif a permis à plus de 2000 intéressés de participer à l'un des 98 « gestes artistiques » et ateliers de sensibilisation aux médias proposés (contre 69 en 2021).

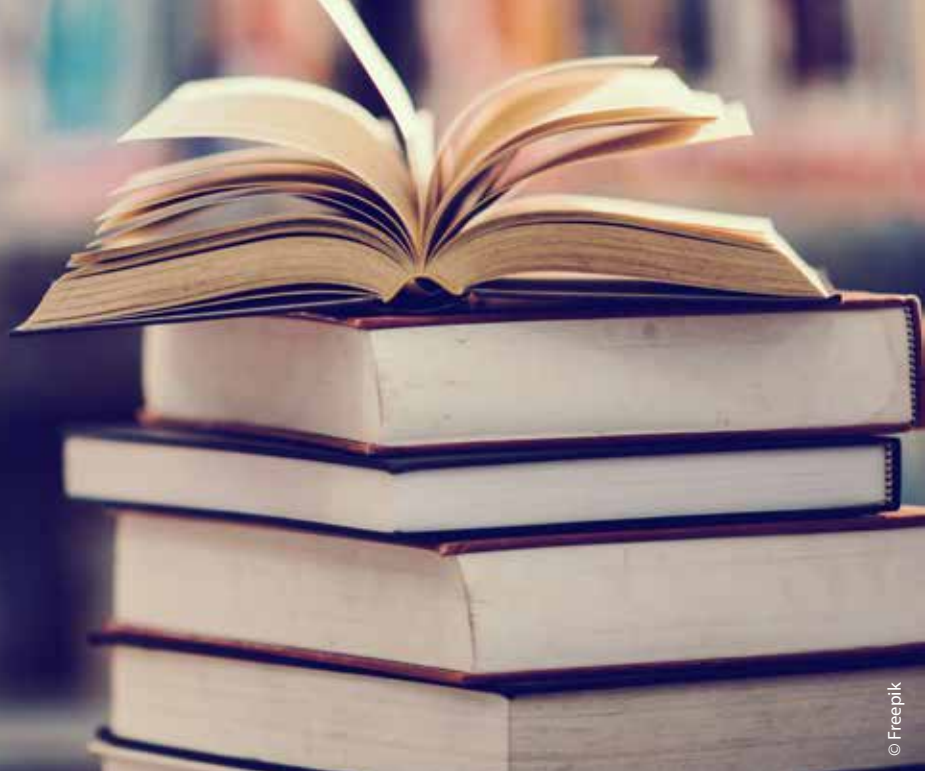
Soutien aux associations culturelles

Les associations Franche Connexion, Osés Arts, Le Cirque du Bout du Monde, l'Escapade, Droit de Cité et Aced Metallia ont bénéficié de conventions d'objectifs et de moyens en 2022. Ce partenariat étroit avec l'Agglo a permis à ces structures une intervention accrue dans les différentes communes du territoire à travers diverses actions culturelles (ateliers, expositions, concerts, spectacles).

En parallèle, 9 projets culturels portés par des associations de quartiers ont été accompagnés financièrement par la CAHC en 2022.

PERSPECTIVES 2023

- Accueil du spectacle PITTOCHA des Ogres de Barback au Parc des Iles en vue de plusieurs représentations en mai 2023
- Mise en place d'une étude quant à la réhabilitation du bâtiment DELSOL autour d'une dynamique culturelle
- Acquisition d'un Fonds documentaire « Santé » au sein du Réseau Communautaire des Médiathèques



© Freepik

UNE ANNÉE CHARNIÈRE POUR LE RÉSEAU COMMUNAUTAIRE DES MÉDIATHÈQUES



Réseau
Communautaire des
Médiathèques
de l'agglomération
d'Hénin-Carvin

Après dix ans de fonctionnement et l'impact de la crise sanitaire sur la fréquentation des médiathèques, l'année 2022 a été une année charnière pour le Réseau Communautaire des Médiathèques.

L'étude d'évaluation et de prospective réalisée a permis de définir les bases d'une refondation du RCM et réaffirme l'engagement de l'agglomération et des communes en faveur de la lecture.



Chiffres clés



15 382

inscrits

26 689

sessions sur les postes publics

389 393

prêts

324 376

visiteurs et utilisateurs du portail

C'est ainsi qu'un scénario a été défini pour les 5 ans à venir sur 5 axes de développement :

1

Redéfinir le pilotage de la lecture publique pour une refondation du RCM

2

Renouveler le système d'info du RCM et mettre l'informatique au service de la médiation

3

Poursuivre et piloter la mise en œuvre de la politique documentaire

4

Contribuer à la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme

5

Rendre les bibliothèques plus visibles et mieux communiquer

Les moyens financiers, humains, ainsi que le cadre juridique nécessaire à cette nouvelle étape dans la mise en œuvre de cette politique volontariste en faveur de la lecture publique ont également été identifiés et seront mobilisés dès 2023.



PERSPECTIVES 2023

- *Modification des statuts de l'Agglomération par la prise d'une compétence lecture publique.*
- *Réalisation d'audits sur les ateliers médiations numériques et conseillers numériques dans les communes.*

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Projet alimentaire territorial, développement de l'énergie photovoltaïque et actions d'informations pour le grand public...En 2022, la direction de la transition écologique a poursuivi son action dans la ligne directrice du projet de territoire écologique voté en 2021.



L'ENVIRONNEMENT AU COEUR DE LA POLITIQUE TERRITORIALE

Poursuite du Projet de Territoire écologique

La transition écologique est le sujet transversal et incontournable de toutes les politiques menées par l'Agglo Hénin-Carvin. Elle s'applique au travers de la mise en œuvre de son Projet Territoire Ecologique. Un premier bilan d'avancement des 95 actions a été établi et diffusé avec le rapport de développement durable présenté au préalable du débat d'orientation budgétaire.

Dans un souci de cohérence budgétaire avec les engagements de transition écologique, l'Agglo Hénin-Carvin a commencé à analyser ses dépenses au travers d'un budget vert. Chaque dépense est évaluée selon 6 thèmes : **réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre, sobriété et préservation des ressources, préservation de la biodiversité, santé, participation citoyenne et changement des comportements, solidarité, inclusion et justice sociale.**

Centrale photovoltaïque de Leforest

La pose de la première pierre de la centrale solaire de Leforest a eu lieu le 29 septembre 2022 sur un ancien site d'enfouissement des déchets appartenant à l'Agglo Hnéin-Carvin. 34 300 panneaux photovoltaïques sont en cours d'installation, ce qui représentera à terme 19 GWh/an produits, soit l'équivalent de la consommation de 6 375 foyers. La mise en service devrait intervenir en 2024.





Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Label Cit'ergie

Le 3 mars 2022, l'Agglo a reçu le label Territoire Engagé Climat-Air-Energie (ex- Cit'ergie) 2 étoiles récompensant ainsi la politique de transition écologique qu'elle met en place depuis plusieurs années, notamment à travers son Plan Climat Air Energie Territorial. Ce label est un outil destiné aux collectivités qui souhaitent contribuer activement à améliorer leur politique énergétique durable, en cohérence avec des objectifs climatiques. Il fait suite à l'établissement d'un état des lieux et un plan d'actions adopté par la CAHC pour une durée de 4 ans.

Contrat d'Objectif Territorial (COT)

L'Agglo a contractualisé avec l'ADEME au travers d'un Contrat d'Objectifs Territorial. Elle doit ainsi travailler sur les référentiels Climat – Air – Energie (ex-Cit'ergie) et économie circulaire afin de fixer un état des lieux et les objectifs à atteindre pour les 3 ans à venir.

Espace conseil France Renov'

L'agglo a recruté son propre conseiller France Renov'. Auparavant, ce conseiller était mis à disposition par le biais d'une convention avec l'association INAHRI. Toujours localisé à Aquaterra, le conseiller France Renov' conseille les habitants du territoire sur les économies d'énergie dans leur logement.

Qualité de l'air

Dans le cadre du partenariat de l'Agglo avec ATMO Hauts de France, des formations sur la qualité de l'air intérieur dans les Etablissements Recevant du Public ont été réalisées en 2022 pour les communes volontaires sous le nom du programme « AERE TOI ».

Projet Alimentaire Territorial (PAT)

La première phase de diagnostic de l'étude du PAT a abouti à la définition de 8 enjeux prioritaires qui cadreront l'élaboration du plan d'action. Ces enjeux concernent l'accès à une alimentation saine et durable et la lutte contre les précarités alimentaires, la diminution du gaspillage, le maintien des exploitations agricoles et commerces de proximité, et la préservation des ressources naturelles. Ces éléments ont enrichi la candidature de l'Agglo à l'Appel à Projet du Programme National pour l'Alimentation, permettant sa sélection en tant que lauréate. Cet appel à projet apporte un soutien au financement du PAT et établit sa reconnaissance par l'Etat.



L' Agglo labélisée « Territoire engagé pour la nature »

En 2022, l'Agglo Hénin-Carvin a obtenu la labellisation « Territoire engagé pour la nature ». Le programme « TEN » vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité. Devenir un Territoire engagé pour la nature, c'est mobiliser les agents et les citoyens, intégrer de la biodiversité dans tous les domaines de compétences et politiques menées. Un plan d'action sur 3 ans a été défini et porte sur une meilleure connaissance de la biodiversité du territoire, des actions en faveur de la biodiversité locale, de la gestion des sites du territoire et de l'éducation citoyenne à la nature.



Chiffres clés



380 982

visiteurs au Parc des îles

843

conseils personnalisés sur les travaux de rénovation des logements réalisés par l'Espace conseil France Rénov'

7107

élèves sensibilisés à l'environnement

1 482

élèves sensibilisés au tri des déchets

745

personnes en animations familles



Sensibilisation et éducation du public à l'environnement

Tri sélectif

Les animations auprès des scolaires ont été élargies et intensifiées sur la thématique du tri sélectif. En 2022, 1482 élèves ont été sensibilisés, soit 22 écoles sensibilisées intégralement sur les 86 que compte le territoire.

Animations nature

Un nouveau programme pédagogique en lien avec le Projet de Territoire Ecologique et les nouveaux programmes de l'éducation nationale a été élaboré et proposé aux écoles. La sensibilisation se poursuit auprès du grand public et des périscolaires avec l'offre en animations et expositions d'Aquaterra.

Le jardin pédagogique a été entièrement repensé tant sur l'aspect environnemental que sur le discours proposé. De plus, l'installation de 24 panneaux pédagogiques et ludiques agrémentent et rendent la visite des usagers plus didactique.

PERSPECTIVES 2023

- Adoption du Plan Climat Air Energie Territorial 2023-2029
- Adoption du Plan Alimentaire Territorial
- Lancement de l'opération « Foyer zéro déchets »
- Lancement de l'étude sur la Restauration Collective

EAU

Programme d'assainissement structurant, Contrat d'Action pour la Ressource en Eau (CARE), amélioration des systèmes d'assainissement et renouvellement des réseaux... en 2022, la direction de l'eau s'est une fois encore fortement impliquée dans la gestion de la qualité du service public de l'eau.



L'ENGAGEMENT DE L'AGGLO POUR UN SERVICE PUBLIC DE L'EAU QUALITATIF

Chiffres clés



6,56 M€_{TTC}

d'investissements en assainissement
dans le cadre du Programme
d'assainissement structurant (PAS)

1,74 M€_{TTC}

d'investissements en eau potable
et assainissement en gestion
patrimoniale

3,25 M€_{TTC}

de participations financières
versées dans le cadre des travaux
d'assainissement et d'eau potable

Travaux d'assainissement

Restructuration hydraulique des rues Jaurès et Lamendin à Evin-Malmaison

Avec un montant global de travaux de 5.5M€ et un chantier lancé le 29 mai 2020, l'objectif de l'opération est de déconnecter des réseaux les eaux claires parasites à raison de 350 m3 par jour. Dans cette restructuration, on compte également les travaux d'effacement des réseaux, de l'éclairage public, des espaces verts mais aussi les travaux de voirie.

Plan pluriannuel d'entretien et de restauration du Filet Morand et des Zones d'Expansion de Crues et définition des modes de gestion

Marché d'études débuté le 22 novembre 2021 d'un montant de 48 k€. Au programme, organisation de groupes de travail et comités de pilotage, élaboration et finalisation du plan de gestion pluriannuel du Filet Morand et des Zones d'Expansion de Crues avec identification des travaux, des moyens matériels et humains nécessaires. Ce plan de gestion va permettre à la collectivité de définir les modalités organisationnelles pour l'entretien.

Plan pluriannuel d'entretien et de restauration du Filet Morand et des Zones d'expansion de crues et définition des modes de gestion

Marché d'études débuté le 22 novembre 2021 d'un montant de 48 k€. Au programme, organisation de groupes de travail et comités de pilotage, élaboration et finalisation du plan de gestion pluriannuel du Filet Morand et des Zones d'Expansion de Crues avec identification des travaux, des moyens matériels et humains nécessaires. Ce plan de gestion va permettre à la collectivité de définir les modalités organisationnelles pour l'entretien.

Reconquête hydraulique et écologique du Courant de la Motte

Un chantier d'envergure débuté le 5 septembre 2022 pour un montant global de 6 M€. Objectif : restaurer la fonction hydraulique du cours d'eau en prenant en compte la fragilité de l'environnement. Un travail d'aménagement paysager et de continuité écologique du projet complet a été mené avec pour objectif de valoriser le Courant de la Motte qui s'inscrit dans la Trame Verte et Bleue communautaire.



Gestion du Système d'Assainissement d'Hénin-Beaumont par temps de pluie – Création de 4 bassins de pollution

756 000 euros investis afin de concevoir et dimensionner des aménagements type bassins de pollution afin d'assurer une bonne gestion par temps de pluie du Système d'Assainissement d'Hénin-Beaumont.

Système d'Assainissement de Carvin

Analyse des défauts structurels de 3,7 km de collecteurs d'assainissement et définition d'un programme de travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement. Travaux programmés au printemps 2023.

Programme en Eau Potable Structurant (PEPS)

Réalisation d'un étude diagnostic amiante préalable aux travaux sur le Cornet Laurant à Carvin pour un montant de 2 607,60 € TTC

Etudes préalables pour la réhabilitation de cités minières, financements ERBM et ANRU en 2022

Cité Crombez à Noyelles-Godault

Étude de géomètre pour 20 055 € et étude diagnostic voirie amiante et perméabilité pour 12 046 €

Cité Darcy à Hénin-Beaumont

Étude de géomètre pour 26 574 €, étude diagnostic voirie amiante et perméabilité pour 19 116 € et inspection télévisée des réseaux d'assainissement pour 36 756 €

Cité Nouméa à Rouvroy

Étude diagnostic voirie amiante et perméabilité pour 14 463 € et inspection télévisée des réseaux d'assainissement pour 9 362 €

Cité de la Parisienne à Drocourt

Étude diagnostic voirie amiante et perméabilité pour 12 375 €

Cité Declercq à Oignies

Étude de géomètre pour 33 695 €

Gestion de la ressource en eau

Contrat d'Action pour la Ressource en Eau (CARE) Qualité de l'Eau sur les champs captants Sud de l'Escrebieux

Engagée depuis 2001, l'Agglo Hénin-Carvin est maître d'ouvrage dans sa démarche d'Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau (ORQUE) sur le territoire de l'Escrebieux.

La collectivité s'est fortement impliquée sur ces sujets et souhaite poursuivre le travail mené en prenant en compte les contraintes réglementaires imposées identifiant le champ captant d'ultra prioritaire tout en s'appuyant sur le nouvel dispositif CARE (Contrat d'Action pour la ressource en eau) de l'agence de l'eau.

Son objectif est de formaliser l'engagement des acteurs d'un territoire de captage dans la protection et la reconquête de la qualité de l'eau prélevée et de fixer des objectifs de baisse de pressions polluantes (qui doivent permettre d'améliorer, à terme, la qualité de la ressource).

L'ensemble des rencontres avec les partenaires a permis d'établir les axes et objectifs du plan d'actions qui sera conforté en 2023 par le travail de Géonord et notamment les diagnostics agricoles qu'il menera chez les agriculteurs et l'application de la méthode GASPARD identifiant les vulnérabilités des ressources, et les indicateurs de baisse des pressions azotées et phytosanitaires.

Chiffres clés



3,1 kms

de réseaux d'assainissement renouvelés et réceptionnés, soit 0,48 % du linéaire total

1,6 kms

de réseaux pluviaux et tranchées drainantes posées

2,6 kms

de réseaux de distribution d'eau potable renouvelés et réceptionnés, soit 0,45 % du patrimoine communautaire

250 000 €

investis dans le cadre de l'ERBM

320 000 €

d'investissements sur les ouvrages d'eau potable communautaires

Promotion des techniques de gestion intégrée des eaux pluviales

L'Agglo Hénin-Carvin est régulièrement contactée pour présenter le travail mené dans le cadre de sa politique communautaire de gestion des eaux pluviales.

- Intervention dans le cadre la Conférence du réseau Idéal « Sensibiliser les acteurs de son territoire à la gestion des eaux pluviales » le 4 octobre 2022.
- Participation à l'organisation du 9ème Forum National Gestion durable des eaux pluviales organisé par le réseau Idéal qui se tiendra en mars 2023 au stade Bollaert à Lens. L'Agglo Hénin-Carvin a participé aux groupes de travail et comités techniques organisationnels de ce forum.



COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

En 2022, la direction de la collecte et valorisation des déchets a connu de profondes mutations dans son organisation. Cette année 2022 a été l'année du passage de la collecte des ordures ménagère et du tri en régie. En parallèle, les demandes liées au service ont été transférées sur la plateforme de Gestion Relation Citoyen.



UNE ANNÉE DE TRANSITION VERS UNE NOUVELLE ORGANISATION

Chiffres clés



78 400

tonnes de déchets collectés dont 26 378 tonnes en déchèteries

33 718

tonnes d'ordures ménagères collectées

6 093

tonnes de déchets verts collectés

2 986

conteneurs renouvelés

546

tonnes de dépôts sauvages collectées

5512

adresses en porte à porte pour la sensibilisation au tri

Passage de la collecte des ordures ménagères et du tri en régie directe

Le 1er octobre 2022, la collecte des ordures ménagères et du tri est passée en régie. Ce changement a été accompagné d'une nouvelle organisation du service collecte et de l'atelier mécanique sur 2 postes de 4h47 à 20h. De plus, les agents de la Coved ont été intégrés dans la nouvelle structure. Cette réorganisation a nécessité la refonte des 100 circuits de collecte hebdomadaires déjà existants qui sont chaque jour parcourus par 20 camions pour la collecte en porte à porte et 4 pour la collecte des points d'Apports Volontaires (PAV).



Tous les emballages et papiers, c'est dans le bac jaune !

Papiers, emballages et briques en carton



Emballages en métal



Emballages en plastique



LES BONS GESTES DE TRI :
BIEN LES VIDER, RASER, DÉPOSER DANS LE BAC.
SÉPARER LES UNES DES AUTRES ET SANS SAC.

Retourner toutes les règles de tri de votre territoire

Contact : 0 800 313 249
www.agglo-henin-carvin.fr



CITEO



Calendrier 2022

1er avril

Externalisation de la collecte des déchets verts

1er octobre

Reprise en régie de la collecte des ordures ménagères et tri

Fin novembre

- Mise en service de la plateforme de Gestion Relation Citoyens pour la gestion des réclamations, les changements de bacs et les RDV encombrants et déchèteries
- Modernisation de la flotte de Poids lourds (équipement en tablettes et géolocalisation), achat de deux nouveaux camions de 26 tonnes équipés

Décembre

Communication sur l'extension des consignes de tri

Tonnage des déchèteries

Carvin	5 646 tonnes
Courrières	6 288 tonnes
Évin-Malmaison	7 759 tonnes
Hénin-Beaumont	6 483 tonnes
Total	26 378 tonnes



Chiffres clés Fourrière animale

406 chiens accueillis

601 chats accueillis

205 chiens capturés

222 chats capturés

PERSPECTIVES 2023

- Poursuite de la modernisation de la flotte des camions de collecte
- Reprise en régie des déchèteries
- Sensibilisation au tri suite à l'extension des consignes
- Élargissement et simplification des horaires des déchèteries

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RESSOURCES

En 2022, la direction de l'Administration Générale a poursuivi ses grands chantiers débutés en 2021 tels que le passage aux 1607 heures ou encore le télétravail. Des projets comme la reprise en régie de la collecte ont également été menés à bien.



UNE ANNÉE DE RÉORGANISATIONS ET DE MUTATIONS



2022 : le renouvellement quadriennal du dialogue social

En décembre 2022, les agents communautaires ont été appelés à désigner leurs représentants à la fois aux instances départementales (Commission Administrative Paritaire pour les agents titulaires et Commission Consultative Paritaire pour les agents contractuels) mais aussi aux instances locales, notamment au Comité Social Territorial.

Ainsi, au terme de ce scrutin, deux listes syndicales se sont vues élire au collège représentant les personnels au CST de la communauté d'agglomération : 3 sièges ont été attribués à l'union syndicale CGT-CNT et 2 sièges au syndicat FO. Le mandat leur est attribué pour 4 ans.

Au surplus, une instance complémentaire (ex : Commission d'Hygiène, de Santé et de Condition de Travail) a été également mise en place sous la dénomination de Formation Spécialisée en Santé Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT).

L'accompagnement des personnels en matière de pouvoir d'achat

Pour répondre à l'urgence sociale liée à l'inflation, et compte tenu que la revalorisation des salaires de la fonction publique, les élus communautaires ont validé une augmentation des régimes indemnitaires des agents de catégorie B et C en fin d'année 2022.

D'autres axes d'amélioration sociale sont à noter comme le forfait mobilité durable et la revalorisation de la participation à la prévoyance de 15 à 18 euros.

LE SUIVI DES CHANTIERS EN 2022

Les 1 607h

Depuis le 1er janvier 2022, la collectivité est passée sur un cycle annuel de travail à 1607 heures. Pour ce faire, il a été mise en place divers cycles horaires (36h04 à 39h00) accompagnés d'un nombre de journées RTT en fonction du cycle choisi. Si par nécessité de service, certains services se sont vus appliqués un cycle de travail fixe (ex : la collecte, les moyens généraux), les agents des autres services ont pu bénéficier d'un choix sur leur temps de travail hebdomadaire. Quelques services sont restés en expérimentation (ex : la fourrière, la REEF), et leurs cycles de travail seront finalisés au cours de l'année 2023.

Le télétravail

Mis en place en 2019 et développé durant la crise sanitaire, le protocole sur le télétravail a dû évoluer en règlement sur le télétravail afin de formaliser les pratiques dans le respect de la continuité du service et des besoins des managers.

L'ABOUTISSEMENT DES CHANTIERS EN 2022

La reprise de la collecte en «tout régie»

Le 1er octobre 2022, 16 agents (ex COVED) intègrent le service de la collecte en contrat de transfert CDI au terme d'une procédure d'échanges et de négociations débutée dès le mois de mai 2022.

Le cycle de travail des agents de collecte est passé d'un cycle unique journalier le matin, à 2 cycles de travail en journée par alternance (1 cycle de 4h47 à 13h – 1 cycle de 13h47 à 20h).

PERSPECTIVES 2023

- La poursuite du travail de convergence des régimes indemnitaires entre filières au service de l'égalité femme-homme
- Modernisation des ressources humaines notamment au travers de la fiche de paie dématérialisée
- Refonte de l'accueil des nouveaux arrivants

LA PRÉPARATION DES CHANTIERS DE 2023

La reprise en régie des déchèteries

L'Agglo Hénin-Carvin a poursuivi la réflexion sur les orientations à prendre pour la gestion des déchets ménagers et assimilés afin de poursuivre la démarche d'optimisation du Service Public. Les conclusions de l'étude ont permis à l'agglomération de délibérer le 23 juin 2022 afin de permettre la reprise en régie les hauts de quai des déchèteries communautaires à partir du 1er Mai 2023.

Ainsi, à l'instar du dossier de reprise de la collecte, la collectivité a engagé dès le mois de décembre 2022, des entretiens avec les futurs agents (8 potentiellement) de l'entreprise SUEZ chargée jusqu'alors de la gestion des 4 déchetteries du territoire (Hénin, Carvin, Evin Malmaison et Courrières).

Un plan pluriannuel de prévention des risques et une action forte pour l'amélioration des conditions de travail

Dès le mois de mai 2022, la collectivité recrute un chargé de prévention des risques et de la QVT.

Dès le départ, un important travail de diagnostic et d'état des lieux est effectué. Cela a permis d'identifier les axes principaux sur lesquels il convenait d'agir en priorité (la mise à jour du document unique, l'organisation de plans de sécurité, le renouvellement des permis et attestations diverses, ...).





© Freepik

SERVICE INFORMATIQUE

Les réalisations de 2022

Mise en service effective de la plateforme de Gestion Relation Citoyen

- Nouvelle campagne du Pass'Sport
- Téléservice pour les candidatures RH
- Téléservice pour les appels à projets et aides pour le service Transitions économiques
- Téléservice pour le contact du délégué à la protection des données (DPO)
- Téléservice pour les réclamations et les demandes au Centre Technique Communautaire

Poursuite du développement du télétravail et de la visioconférence

- Acquisition d'ordinateurs portables et de webcams
- Equipement d'une nouvelle salle de réunion (écran interactif)

Renouvellement total du système WiFi au siège de l'Agglomération

avec élargissement de l'accès aux agents disposant d'un portable communautaire.

Déploiement d'un système de géolocalisation des véhicules du Centre Technique Communautaire

PERSPECTIVES 2023

- *Renouvellement des serveurs*
- *Poursuite de la maintenance du parc informatique*
- *Poursuite de l'assistance aux utilisateurs*

FINANCES

Engagée dans une démarche résolument qualifiante, la Direction des Finances, a plus particulièrement poursuivi le développement de la qualité comptable afin de renforcer la transparence et la sincérité de son bilan. Parallèlement, elle a été la cheville ouvrière du pacte financier et fiscal de solidarité et du budget socio-environnemental.



DIRECTION DES FINANCES : UN BILAN TOUT EN TRANSPARENCE

Chiffres clés

1 million d'euros
de crédits de tva encaissés

1 CLECT
sur la compétence action sociale d'intérêt
communautaire

9
rapports financiers présentés à la
Commission de contrôle financier

35
autorisations de programme pour un
volume à réaliser de 159 Millions €

Une véritable démarche de qualité comptable

Dans le cadre de sa démarche de qualité comptable la direction des finances a en 2022 :

- poursuivi les travaux d'harmonisation de l'actif immobilisé et de l'inventaire avec un objectif de finalisation en 2023. A ce stade de nos budgets sont en cohérence
- écrit le règlement budgétaire et financier (délibéré en avril 2023) de la collectivité
- engagé la démarche de préparation à la certification des comptes pour identifier les axes d'amélioration. Sur la base d'un audit des procédures, des comptes et la tenue d'ateliers avec les services, les axes d'amélioration ont été déterminés et un plan d'action défini. Sa mise en œuvre, qui conservera une démarche collaborative, va s'étaler sur 2023 et 2024.



Des «outils» et des procédures adaptées pour qualifier ses missions

- Adaptation du logiciel Astre à la nouvelle organisation des services techniques et articulation du rôle des pilotes de projet et des gestionnaires de crédits
- Travail avec l'éditeur sur la gestion pluriannuelle
- Clôture d'un budget annexe devenu inutile
- Renforcement des missions du contrôle de gestion en professionnalisant les moyens humains affectés par une formation qualifiante et développement du contrôle externe sur le secteur associatif.

En support à ces démarches, la commission de contrôle financier s'est vue confirmer son rôle d'organe financier de référence avec la présentation des rapports fiscaux économiques et ménages mais aussi de la démarche de certification.

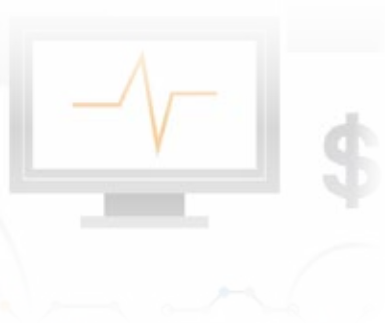
Un rôle de chef de file pôle ressource et partage d'expériences

Grâce à l'animation du réseau des responsables financiers mis en œuvre, 3 réunions ont pu être organisées. Au programme de ces rencontres, l'expérimentation M57, la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, la responsabilité des gestionnaires locaux et le portail des finances publiques.



PERSPECTIVES 2023

- *Sur le plan de la qualité comptable, l'année 2023 verra la réalisation des 1ères étapes du plan d'action pour la certification des comptes. Le compte financier unique relatif à l'exercice 2022 voté en avril 2023 permettra d'engager un travail pédagogique sur les enjeux de la fiabilité des comptes.*
- *Renforcement du dialogue de gestion en structurant plus efficacement la préparation et le suivi budgétaire annuel et pluriannuel dans une démarche de « budget permanent ». Ce dialogue devra plus particulièrement intégrer les actions du PTE, le budget socio-environnemental et le suivi des recettes.*



COMMUNICATION ET TOURISME

Dans sa production éditoriale, sa gestion des médias numériques, la direction de la Communication a rendu compte des avancées du Projet de Territoire écologique. Elle a aussi été au soutien de la reprise en régie de la collecte et du traitement des déchets. L'année 2022 a été en grande partie dédiée à la communication aux services des usagers.



2022 : ENTRE GRANDS PROJETS ET PROXIMITÉ AVEC LES USAGERS



La gestion des déchets au cœur de la communication

L'année 2022 a été marquée par la réorganisation de la gestion des déchets. Une reprise en régie directe de la collecte que la direction de la communication a accompagnée. Nouveaux calendriers de collecte et nouveaux process organisationnels, autant de dossiers qui ont fait l'objet de campagnes de communication. De même, l'extension des consignes de tri des emballages a fortement mobilisé la direction. Une communication tournée vers la proximité et les services aux habitants.

Evènementiel : entre grands projets et proximité

Après deux ans marqués par un contexte sanitaire extrêmement compliqué, l'activité de la direction a retrouvé pleinement son rythme de croisière. Elle a été au soutien pour l'inauguration du garage solidaire, du siège de DIE ou encore de la première pierre de l'hôtel d'entreprises de Montigny-en-Gohelle.

La direction s'est fortement impliquée en faveur de l'attractivité du Parc des Iles et du 9-9bis. Sur l'année 2022, un important travail a été initié avec Droit de cité pour l'organisation du spectacle Pitt'Ocha des Ogres de Barback, un évènement qui a fait l'objet d'un ambitieux travail avec les écoles du territoire.

En ce qui concerne le sport nature, la communication a accompagné l'association Coach Sport Santé et Polonia sport pour l'organisation des trails des Iles, de la sainte Barbe et du Polonia Run, sur le site du 9-9 bis.

Le PTE raconté et expliqué

A travers le Divercité et des projets éditoriaux dédiés, la Communication a poursuivi son travail éditorial consistant à rendre compte du Projet du Territoire écologique. La direction a multiplié les tirés à part toutes boîtes pour expliquer le budget vert, les nouvelles consignes de tri ou encore la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères. La direction a également édité la feuille d'Aquaterra présentant les actions du Parc des Iles et de la Maison de l'environnement.



Les réseaux de l'Agglo

364

posts Facebook

8905

followers Facebook

639

nouvelles mentions J'aime pour la page Facebook

1491

followers Instagram



Le site de l'Agglo en chiffres

294 620

personnes ont consulté l'un des contenus de la page de l'Agglo Hénin-Carvin

423

actualités ou événements publiés

Top 5

des pages les plus consultées

1

Pass'sport

2

Collecte des végétaux

3

Collecte des déchets

4

Agenda

5

Soutien aux associations



EXÉCUTIF ET BUREAU COMMUNAUTAIRE

LE PRÉSIDENT



Christophe PILCH
Président de la Communauté
d'Agglomération Hénin-Carvin
Maire de Courrières

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE (17 membres)

Le Président,
les 14 Vice-Présidents
et 2 membres élus :



Steeve BRIOIS
Maire d'Hénin-Beaumont



Tony FRANCONVILLE
Maire de Dourges

LES 14 VICE-PRÉSIDENTS DE L'EXÉCUTIF



Fabienne DUPUIS
1^{ère} Vice-Présidente déléguée
aux Ressources humaines et
à l'égalité Femmes-Hommes
Maire d'Oignies



Christian MUSIAL
2^e Vice-Président délégué
à la Transition écologique
Maire de Leforest



Valérie CUVILLIER
3^e Vice-Présidente déléguée aux
Grands projets communautaires
Maire de Rouvroy



Philippe KEMEL
4^e Vice-Président délégué
à la Politique de la Ville et
à la participation citoyenne
Maire de Carvin



Valérie PETIT
5^e Vice-Présidente
déléguée au Sport
Maire d'Evin-Malmaison



Marcello DELLA FRANCA
6^e Vice-Président délégué à
l'Aménagement du territoire
et à la rénovation de l'habitat
Maire de Montigny-en-Gohelle



Edith BLEUZET
7^e Vice-Présidente déléguée
à la Culture et au
rayonnement touristique
Maire de Courcelles-lès-Lens



Daniel MACIEJASZ
8^e Vice-Président délégué
à l'Administration générale
et à la mutualisation
Maire de Libercourt



Bernard CZERWINSKI
9^e Vice-Président délégué
à la Santé et à l'accès au soin
Maire de Drocourt



Jean-Marie MONCHY
10^e Vice-Président délégué
au Service public de l'eau
Maire de Bois-Bernard



Gérard BIZET
11^e Vice-Président délégué
à la Réduction et à la valorisation
des déchets
Maire de Noyelles-Godault



Régis DELATTRE
12^e Vice-Président délégué
aux Finances
Adjoint au maire de Carvin



Didier BONNET
13^e Vice-Président délégué
à la prévention de la délinquance
et à la lutte contre les discriminations
Adjoint au maire de Rouvroy



François THÉRET
14^e Vice-Président délégué
à l'Emploi et au développement
économique
Adjoint au maire de Courrières

Communauté d'Agglomération

Siège de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin

242, boulevard Albert Schweitzer
BP 129 - 62253 Hénin-Beaumont CEDEX
Tél : 03 21 79 13 79
www.agglo-henincarvin.fr



Aquaterra

1573, boulevard des Frères Leterme
62110 Hénin-Beaumont
Tél : 03 21 79 74 94



Le Métaphone®

Rue Alain Bashung - 62590 Oignies
Tél : 03 21 08 08 00
www.9-9bis.com



Centre Technique Communautaire

428, boulevard Édouard Branly
ZI de la Peupleraie - 62110 Hénin-Beaumont
Tél : 0 800 313 249 (N° vert / Service & appel gratuits)

Fourrière

Rue Albert Carré - 62119 Dourges
Tél : 03 21 75 37 95

ILTV

Rue du Tordoir - 62590 Oignies
Tél : 03 21 74 03 47
www.iltv.fr



Pépinière d'entreprises de La Tuilerie

Zone de la Tuilerie - 102ter rue Lazare Carnot
62790 Leforest
Tél : 03 61 57 05 20

Syndicats mixtes

SYMEVAD



SYndicat Mixte d'Élimination et de VALorisation des Déchets
60, rue Mirabeau Prolongée
CS 10 014 - 62141 Évin-Malmaison CEDEX
Tél : 03 21 74 35 99
www.symevad.org

SMT



Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle
39, rue du 14 juillet - CS 70 173 - 62303 Lens CEDEX
Tél : 0800 409 209
www.smt-artois-gohelle.fr

SCOT Lens-Liévin-Hénin-Carvin

Schéma de Cohérence Territoriale
242, boulevard Albert Schweitzer - BP 156
62253 Hénin-Beaumont
Tél : 03 21 43 59 51
www.scot-llhc.fr



Pôle métropolitain de l'Artois

30/32 rue Casimir Beugnet - 62300 Lens



Les 14 communes

Bois-Bernard

Maire : Jean-Marie MONCHY
Hôtel de Ville
Place de la Mairie - 62320 Bois-Bernard
Tél : 03 91 83 07 00
www.bois-bernard.fr



Carvin

Maire : Philippe KEMEL
Hôtel de Ville
1, rue Thibaut - 62220 Carvin
Tél : 03 21 74 76 00
www.carvin.fr



Courrières

Maire : Christophe PILCH
Hôtel de Ville
2, place Jean Tailleux - 62710 Courrières
Tél : 03 21 74 80 20
www.courrieres.fr



Courcelles-lès-Lens

Maire : Edith BLEUZET
Hôtel de Ville
1, rue des Poilus
62970 Courcelles-lès-Lens
Tél : 03 61 19 74 00
www.courcelles-les-lens.fr



Dourges

Maire : Tony FRANCONVILLE
Hôtel de Ville
18, rue Léon Gambetta
62219 Dourges
Tél : 03 21 69 87 00
www.dourges.fr



Drocourt

Maire : Bernard CZERWINSKI
Hôtel de Ville
49, route d'Arras - 62320 Drocourt
Tél : 03 21 13 99 20
www.mairie-drocourt.fr



Évin-Malmaison

Maire : Valérie PETIT
Hôtel de Ville
Rue Emile Basly
62141 Évin-Malmaison
Tél : 03 21 77 84 99
www.evin-malmaison.fr



Hénin-Beaumont

Maire : Steeve BRIOIS
Hôtel de Ville
1, place Jean Jaurès
62110 Hénin-Beaumont
Tél : 03 21 74 87 00
www.mairie-heninbeaumont.fr



Leforest

Maire : Christian MUSIAL
Hôtel de Ville
Place Salengro - 62790 Leforest
Tél : 03 91 83 06 20
www.villedeforest.fr



Libercourt

Maire : Daniel MACIEJASZ
Hôtel de Ville
1, place de l'Hôtel de Ville
62820 Libercourt
Tél : 03 21 08 10 50
www.libercourt.fr



Montigny-en-Gohelle

Maire : Marcello DELLA FRANCA
Hôtel de Ville
14, rue Uriane Sorriaux
62640 Montigny-en-Gohelle
Tél : 03 21 79 30 80
www.mairie-montigny.fr



Noyelles-Godault

Maire : Gérard BIZET
Hôtel de Ville
38, rue de Verdun
62950 Noyelles-Godault
Tél : 03 21 13 97 77
www.ville-noyelles-godault.fr



Oignies

Maire : Fabienne DUPUIS
Hôtel de Ville
1, place de la IV^e République
62590 Oignies
Tél : 03 21 74 80 50
www.oignies.fr



Rouvroy

Maire : Valérie CUVILLIER
Hôtel de Ville
5, rue de la Mairie - 62320 Rouvroy
Tél : 03 21 74 82 40
www.ville-rouvroy62.fr





242, boulevard Albert Schweitzer
BP 129

62253 - Hénin-Beaumont CEDEX
Tél. : 03 21 79 13 79

www.agglo-henincarvin.fr